



## CONSEIL DE LA VIE SOCIALE COMPTE RENDU

CR-CVS-06/2019

<b>Date de réunion</b>	26/06/19	<b>Début de réunion</b>	15h30
<b>Lieu de réunion</b>	Salle de réunion	<b>Fin de réunion</b>	16h30

### Ordre du Jour :

- 1) Approbation du précédent compte rendu
- 2) Nouvelle tarification et modification du contrat de séjour
- 3) Travaux salles d'eau des résidents
- 4) Point canicule
- 5) Journaux mis à disposition à l'accueil
- 6) Commission d'animation et commission des menus
- 7) Organisation de l'animation
- 8) Salle de motricité
- 9) Partenariat dentaire
- 10) Animation et sorties estivales
- 11) Divers – Tour de table

ETAIENT PRESENTS	
Nom	Fonction
BEN ABDELKARIM Youssef	Responsable administratif
DURIEUX Catherine	Cadre de santé
PARENT Gauthier	Adjoint administratif
LORTHIOIR Christine	Représentante des familles
DEPOORTER Michel	Représentant des familles
VIOT Marylène	Représentante des familles
DELPLANQUE Sylvie	Représentante du CA
Mme DOGIMONT Paulette	Représentante des résidents
Mme JOUVENEZ Thérèse	Représentante des résidents
M. GUIOT Roger	Représentant des résidents

### Rédacteur

PARENT Gauthier, adjoint administratif

#### 1. Approbation du précédent compte rendu

Le compte rendu du dernier CVS est validé à l'unanimité par les membres du CVS présents.

#### 2. Nouvelle tarification et modification du contrat de séjour

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, une nouvelle tarification est mise en place par le Conseil Départemental pour les résidents en accueil permanent. Le tarif d'hébergement journalier reste inchangé mais la nouveauté s'applique sur le tarif dépendance.

En effet, la dépendance du résident (GIR) et ses revenus sont désormais pris en compte. Ainsi, selon le seuil de la majoration tierce personne, le résident devra payer un pourcentage de son tarif dépendance correspondant à son GIR (cf. : annexe). A savoir que le pourcentage est fixé par le Conseil Départemental et que nous ne pourrions donner aucun tarif précis lors de la prise d'information des potentiels nouveaux résidents.

En lien avec la tarification, le CA a voté l'arrêt de la facturation d'un résident à la libération de sa chambre et non à la date de sa sortie. Ce point a été revu et corrigé dans les contrats de séjour.

Les membres présents n'ont pas de remarques et émettent un avis favorable.

### **3. Travaux salles d'eau des résidents**

Une salle d'eau privative d'un résident a été entièrement rénovée (sol, mur, mobilier) suite à des soucis importants dans celle-ci. Cette rénovation s'inscrit également dans le projet de réfection des salles d'eau de l'ensemble des résidents jugées à l'étroit et dont le mobilier commence à vieillir. Ainsi, la pièce déjà rénovée sert de chambre témoin et la décoration s'appliquera à toutes si le modèle semble adéquat.

M. BEN ABDELKARIM invite les membres présents à visiter cette pièce lors du prochain CVS du mois de septembre.

### **4. Point canicule**

Bien que le plan national canicule soit déclenché pour une semaine, Mme DURIEUX précise que chaque année, la Résidence déploie son plan bleu canicule de manière préventive du 1<sup>er</sup> juin au 31 août. Ainsi, quand nous traversons un pic de chaleur comme c'est le cas ces jours-ci, la Résidence adapte son fonctionnement : tours d'eau supplémentaires, tours avec brumisateurs, pièces de vie climatisées jour et nuit, rafraîchissement des résidents.

### **5. Journaux mis à disposition à l'accueil**

M. PARENT précise que les journaux mis à disposition à l'accueil ont été sécurisés de manière à ce qu'ils restent sur place. Des résidents ont pour habitude de se retrouver à l'accueil pour y lire le journal, or celui-ci disparaissait souvent. Il est donc recommandé aux résidents qui ne veulent pas le lire sur place de souscrire à un abonnement.

### **6. Commission d'animation et commission des menus**

Des commissions d'animation et de menus ont lieu chaque trimestre. Ces réunions, animées par les responsables de ces services, ont pour but de présenter ce qui se fait en matière d'animation et de restauration. Un recueil des avis est également fait durant ces rendez-vous afin de les prendre en considération dans la mesure du possible. Il est rappelé aux membres présents qu'au-delà des résidents, les familles sont aussi invitées à ces rendez-vous. Un affichage est effectué avant chaque rencontre.

### **7. Organisation de l'animation**

Un membre de l'équipe d'animation a fini son service civique. L'équipe est dorénavant constituée de deux agents : Mme MABESOONE présente en semaine, hormis les mercredis, et M. VANHOUTE présent les mercredis et samedis. C'est également lui qui assurera l'animation à temps plein durant les congés de l'animatrice.

Un nouveau recrutement de service civique est d'ores et déjà envisagé.

### **8. Salle de motricité**

La salle de motricité, qui remplace la salle multimédia, a ouvert ses portes il y a près d'un mois. Cette nouvelle salle répond à une demande des kinésithérapeutes intervenants dans la Résidence. Ils y travaillent avec les résidents via le couloir de marche et le pédalier, entre autres.

### **9. Partenariat dentaire**

La Résidence a lancé un partenariat avec le cabinet dentaire de Neuville-en-Ferrain. La dentiste viendra donc le 10 juillet prochain faire des consultations sur place avec les résidents s'étant inscrits

en amont. Ces consultations n'engageront à rien, libre à chacun ensuite d'agir selon les conseils de la dentiste.

#### **10. Animation et sorties estivales**

Durant l'été, des animations exceptionnelles rythmeront les résidents : journée à la mer, pétanque inter-EHPAD, pique-niques, kermesse avec le RAM, etc. Mme DURIEUX précise que ces diverses animations auront lieu en fonction des conditions climatiques (pluie ou fortes chaleurs).

#### **11. Divers – tour de table**

- Mme DELPLANQUE informe les membres présents que dans le cadre du bénévolat, elle interviendra à partir du mois de septembre pour mettre en place une chorale avec les résidents.

**La séance est levée à 17h00 - prochaine réunion le 17 septembre à 16h00.**